



Lettre de rentrée 2016

publié le 30/08/2016 - mis à jour le 31/08/2016

lettre de l'Inspection Pédagogique Régionale de mathématiques

Descriptif :

Cet article présente la lettre de rentrée rédigée par l'Inspection Pédagogique Régionale de mathématiques à l'occasion de la rentrée 2016.

Sommaire :

- 1. Les réseaux ECLORE
 - 2. L'évaluation
 - 3. Les inspections en classe
 - 4. Les Sections de Techniciens Supérieurs
 - 5. Les Olympiades et le Rallye
 - 6. Les ateliers scientifiques MATH.en.JEANS
 - 7. Math C2+
 - 8. Le forum académique SOS MATH
 - 9. La formation continue
 - 10. Des classes ouvertes
 - 11. Les journées de l'APMEP
 - 12. La semaine des mathématiques
 - 13. Le site disciplinaire académique
-

Rentrée 2016

*Mesdames et Messieurs les professeurs,
Chers collègues,*

Nous espérons tout d'abord que l'été vous a apporté le repos nécessaire, après une année scolaire particulièrement chargée et exigeante.

Au regard des résultats de l'académie pour cette année 2015-2016, on mesure les fruits d'un engagement renouvelé des enseignants auprès de leurs élèves et, pour certains d'entre vous, auprès des collègues stagiaires. Les résultats au baccalauréat professionnel et au DNB ainsi que le taux de titularisation le prouvent cette année. Le fléchissement du taux de réussite aux baccalauréats technologique et général, et le taux d'accès aux études post bac encore faible, doivent aussi retenir notre attention, même s'ils ne peuvent entacher les efforts faits en termes d'orientation en fin de seconde, notamment l'accès aux passerelles. Par conséquent, pour cette année 2016-2017, il sera nécessaire, au collège comme au lycée, de centrer l'action pédagogique dans la classe, sur la construction du projet et l'orientation de l'élève favorisés par les quatre parcours (Avenir, Citoyen, Artistique et Culturel, Santé), sur l'évaluation au service des apprentissages. On s'attachera, plus particulièrement, à travailler les périodes de transition (école /collège, collège/lycées et lycées/université) par l'approfondissement des liaisons inter-degré et inter-cycle¹.

La rentrée 2016 est aussi celle de la mise en œuvre de la réforme du collège, maillon essentiel de la Refondation de l'École de la République. Comme vous le savez, cette réforme met avant tout l'accent sur la souplesse des démarches pédagogiques qui intègrent, dans le cadre

habituel des cours et des nouveaux programmes disciplinaires, l'Accompagnement Personnalisé et les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires. Si ces derniers caractérisent le nouveau cycle 4 (5ème, 4ème, 3ème), l'Accompagnement Personnalisé jalonne les quatre niveaux du collège et permet notamment un accueil privilégié des élèves de 6ème, en fin de cycle 3. La logique des cycles met l'accent sur la fluidité des parcours, jusqu'à l'orientation post-bac, qui demeure un objectif académique majeur. La construction du cycle 3, en lien avec le 1er degré, constitue également une priorité. L'acquisition du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture, redéfini en huit domaines, est l'objectif du parcours de l'élève, à atteindre en fin de période de scolarité obligatoire. Des temps de formation pédagogique, en 2015-16, ont permis des échanges constructifs sur la mise en place de l'AP et des EPI. L'année qui s'ouvre va rapidement nous réunir sur la question de l'évaluation des élèves, soulevée notamment par la mise en place du Livret Scolaire Unique du CP à la 3ème. L'outil numérique constitue un deuxième objet de formation, pour lequel les enseignants de collège, SEGPA, EREA et 3e prépa pro devront construire leur propre parcours de formation (au moins 18h) parmi les offres du Plan Académique de Formation. Tout au long de l'année, formateurs et inspecteurs seront présents pour vous accompagner dans ces premiers temps de mise en œuvre.

Plus que jamais, les valeurs de l'Ecole de la République doivent s'incarner dans la construction des compétences et dans la qualité des relations que vous savez tisser avec vos élèves. Nous savons pouvoir vous faire confiance pour contribuer à instaurer un climat scolaire serein.

○ Inspection pédagogique :

L'inspection pédagogique est composée de 3 IA.IPR :

M. Durand Michel

M. La Fontaine François

M. Peyrot Sébastien

En complément, M. Terrade Laurent est chargé de mission

Quatre professeurs formateurs participeront au suivi des stagiaires :

Mme Morali Sandrine

M. Andrade Jérôme

M. Gaucher Benoit

M. Terrade Laurent

Nous remercions l'ensemble des professeurs pour le travail accompli l'an passé, notamment dans le cadre de la correction des examens et des concours.

Nous avons une pensée particulière pour les nouveaux collègues que nous accueillons dans l'académie. Nos vœux de réussite accompagnent les professeurs stagiaires qui embrassent une nouvelle carrière professionnelle, exigeante, mais si riche en épanouissement personnel. Nous remercions tous les collègues qui ont accepté d'endosser les différentes fonctions d'accompagnement pour lesquels nous les avons sollicités.

● 1. Les réseaux ECLORE

Les réseaux Éclore, espace d'animation pédagogique, qui constituent l'unité opérationnelle de mise en œuvre du projet académique et des réformes en cours, ont permis l'émergence de beaucoup d'actions contribuant à la fluidification du parcours de l'élève. Il est important que chacun s'investisse pleinement dans ces actions qui facilitent toutes les transitions : celles entre chaque cycle, à l'école comme au collège ; celle entre le collège et les trois voies du lycée ; celle enfin entre le lycée et l'enseignement supérieur.

Cycle d'enseignement commun à l'école et au collège (CM1, CM2 et sixième), le cycle 3 constitue, au sein de la nouvelle organisation de la scolarité obligatoire, un levier déterminant pour renforcer la cohérence éducative entre l'école et le collège et favoriser la continuité des apprentissages.

Au collège, la nouvelle définition des cycles qui a fait apparaître le conseil école collège doit donner l'occasion de renforcer et améliorer la liaison avec le primaire. Ce conseil accueillera des professeurs exerçant en classe de

sixième dans le collège du réseau ECLORE. Réciproquement, des professeurs des écoles pourront participer aux conseils de classes de sixième du collège de leur réseau.

Nous rappelons que des ressources pédagogiques ont été publiées sur le site disciplinaire. Elles permettent de faire un diagnostic des acquis des élèves et de disposer de plans de progression différenciés en fonction des compétences maîtrisées par les élèves et de celles à travailler en priorité.

Au lycée, toutes les actions qui permettent de faire travailler ensemble des collégiens et des lycéens, de faire échanger des professeurs de collège et de lycée, de mettre en œuvre des observations réciproques ou des co-interventions, constituent autant d'avancées. Le rallye mathématique, MATH.en.JEANS, le concours académique de calcul mental sont autant d'exemples de situations qui peuvent être à l'origine de tels projets.

La liaison avec le post-bac constitue un autre enjeu d'importance qui relève de cette même logique. Des actions ont par exemple été entreprises par des lycées de Charente maritime et l'université de La Rochelle, notamment autour des TPE et de journées d'immersion.

● 2. L'évaluation

En matière d'évaluation, les efforts consentis l'an dernier pour la rendre plus positive et bienveillante devront être poursuivis et s'inscrire dans la continuité des préconisations émises. A cet effet, il convient d'explicitier clairement aux élèves les critères de réussite et de permettre à chacun d'apprendre de ses erreurs au travers d'annotations et de restitutions adaptées. Processus complexe de l'enseignement, il importe que la démarche d'évaluation soit construite comme un véritable outil de formation concerté par l'ensemble de l'équipe pédagogique disciplinaire afin que chaque élève soit en mesure de progresser et se sente valorisé et encouragé à prendre confiance en ses capacités.

Le développement des compétences des élèves constitue le cœur de notre action ; à cette fin, il est attendu que le travail dans les classes de collège et de lycée continue à évoluer en intégrant davantage de problèmes avec prise d'initiatives qui seront systématiquement présents dans les sujets d'examens. A cet égard on rappelle combien il est important que la phase de problématisation soit bien dévolue aux élèves. Dans le cadre de cette mise en œuvre une banque de telles situations, tant pour le collège que pour le lycée a été publiée sur le site « Eduscol ».

● 3. Les inspections en classe

Nous tenons à rappeler une fois encore que lors d'une inspection, nous souhaitons pouvoir disposer en début de séance des documents suivants :

la progression / programmation, la fiche d'inspection, une édition du cahier de textes (ou un lien pour pouvoir le consulter 24h avant l'inspection), les textes des évaluations données depuis le début de l'année, quelques copies d'élèves, les moyennes trimestrielles et tout autre document que vous jugerez bon de nous communiquer.

● 4. Les Sections de Techniciens Supérieurs

La rénovation des STS continue afin de mieux prendre en compte l'évolution des programmes des séries technologiques et l'accueil des étudiants issus des baccalauréats professionnels.

Un nouveau site collaboratif sera créé pour les enseignants en STS et évoluera au cours de cette année pour mieux répondre à vos besoins.

● 5. Les Olympiades et le Rallye

Nous félicitons tout particulièrement les enseignants qui ont engagé et accompagné, leurs élèves dans les épreuves des Olympiades de mathématiques et du Rallye du Poitou-Charentes. Il faut souligner la bonne qualité globale des copies et une participation record.

L'inspection pédagogique régionale de mathématiques souligne l'intérêt important suscité auprès des élèves par une épreuve permettant de valoriser des compétences de recherche et d'initiative.

Il convient également de reconnaître, outre le vôtre, l'investissement remarquable des équipes conceptrices des sujets et des chefs d'établissement de l'académie.

Il faut garder cette dynamique qui permet à nos élèves de valoriser leurs compétences en faisant des mathématiques autrement, et les encourager à participer encore plus nombreux cette année.

● 6. Les ateliers scientifiques MATH.en.JEANS

L'inspection pédagogique régionale encourage tous les projets et les actions éducatives autour des mathématiques tels que les ateliers scientifiques [MATH.en.JEANS](#) par exemple.

Cela donne l'occasion aux élèves de faire des mathématiques "autrement" en faisant preuve d'ingéniosité et d'esprit d'initiative. En outre, cela leur permet de travailler en équipe, de découvrir le plaisir de chercher et d'acquérir de nombreuses compétences.

● 7. Math C2+

MathC2+ est mis en place avec la Fondation Sciences Mathématiques de Paris et l'association Animath. Il propose à des élèves volontaires des stages de mathématiques dans un centre universitaire pendant les petites vacances scolaires ou vers la fin de l'année scolaire pendant la période des examens, et s'inscrit pleinement dans les objectifs du plan sciences et technologies à l'École.

Il a pour objectif de repérer et d'encourager les jeunes talents en mathématiques, mais surtout d'ouvrir la perspective d'un choix de poursuite d'études et de carrière scientifique à des élèves qui n'y sont pas familiarisés (filles, élèves issus de milieux sociaux où la science n'est pas traditionnellement un choix d'orientation, etc.), en particulier par la rencontre entre le monde éducatif et le monde de la recherche.

Deux stages MathC2+ ont eu lieu l'année dernière à Poitiers et à La Rochelle regroupant 36 élèves de 4ème, 3ème, 2nde et 1ère et ont rencontré un vif succès. Cette année la période du mois de juin sera privilégiée (pendant les examens) et visera plus particulièrement les élèves de 4ème et de 2nde.

● 8. Le forum académique SOS MATH

Depuis de nombreuses années, SOS MATH est un forum où des professeurs de mathématiques en exercice de l'académie de Poitiers répondent aux nombreuses questions que leur soumettent des élèves. Les réponses apportées, dans un esprit de construction des savoirs, contribuent à faciliter l'aide et l'accompagnement des élèves qui constituent l'une des priorités actuelles. Ce service est gratuit et ouvert librement à tous les élèves, sans procédure particulière d'identification. Nous vous remercions de communiquer systématiquement à vos classes, et lors des rencontres avec les parents, cette information et l'adresse du forum :

<https://sosmath.ac-poitiers.fr/>

● 9. La formation continue

Les enseignants de collège auront trois journées de formation sur le numérique à choisir sur l'ensemble des stages proposés dans le PAF (disciplinaires comme transversaux) et une journée de formation sur l'évaluation qui aura lieu le 19 octobre 2016.

En mathématiques les stages suivants seront proposés dans le PAF :

Le numérique dans sa pratique pédagogique.

Scratch et programmation.

Enseigner le nouveau programme par les compétences.

La différenciation en mathématiques, notamment dans le cadre de l'Accompagnement Personnalisé.

Enseigner en mathématiques dans le cadre de la démarche de projet.

Organiser les progressions au lycée autour de questions donnant du sens aux mathématiques enseignées.

Les grandeurs pour structurer le cycle 4 en mathématiques

Préparation à l'agrégation interne en mathématiques

Journées nationales 2016 de l'APMEP à Lyon du 21 au 24 octobre 2016

Journée de la régionale 2016 de l'APMEP à l'espace Mendès-France de Poitiers le 12 octobre 2016.

Nous vous engageons donc vivement à vous inscrire aux offres de formation qui sont présentées dans le PAF que vous trouverez à l'adresse suivante : <https://id.ac-poitiers.fr/paf/>

(Même si vous vous êtes déjà pré-inscrit à la préparation à l'agrégation interne de mathématiques en juin, il est nécessaire de s'inscrire à cette formation sur le PAF)

En outre, des ateliers numériques seront à nouveaux proposés cette année sur :

Conception d'exercices avec GéoGébra ;

L'algorithmique et le codage avec Scratch au collège niveau 1 et niveau 2 (ateliers départementaux)

Ces ateliers durent 3h, et leur participation est limitée en règle générale à 12 personnes.

Ce sont des modules courts de formation. Pendant le mois de septembre les inscriptions se font via Gaïa module individuel (PAF), et ne sont accessibles qu'aux enseignants du second degré.

Chaque inscrit est informé fin septembre du lieu de l'atelier par courrier électronique et il reçoit ensuite un ordre de mission.

● 10. Des classes ouvertes

Le développement des usages numériques dans les établissements scolaires constitue un des axes prioritaires du ministère. En partenariat avec la MATICE et pour accompagner les professeurs dans une réflexion sur l'intégration d'outils numériques dans leurs pratiques, il sera possible cette année, (comme l'année dernière), pour ceux d'entre vous qui le souhaitent, d'aller observer dans certaines classes repérées, des séquences montrant des usages tout à fait pertinents d'outils numériques.

A l'instar de l'information sur les ateliers, les modalités d'accueil des professeurs qui le souhaitent dans ces classes ouvertes vous seront précisées très bientôt.

● 11. Les journées de l'APMEP

Nous vous informons d'une part de l'existence d'une journée de la Régionale Poitou-Charentes de l'APMEP, inscrite au PAF, qui se tiendra à l'espace Mendès-France de Poitiers le 12 octobre 2016 ; et d'autre part de la possibilité de participer aux journées nationales de l'APMEP (journées inscrites au PAF également) qui se dérouleront du 21 au 24 octobre 2016

à Lyon.

Vous trouverez tous les renseignements utiles aux adresses <http://apmep.poitiers.free.fr> (journée de la Régionale) et <http://www.apmep.asso.fr> (journées nationales).

Pour toute information vous pouvez contacter : sdassule.apmep@gmail.com

● 12. La semaine des mathématiques

Cela devient un événement institué maintenant, et la semaine des mathématiques verra donc sa sixième édition se tenir du 13 au 19 mars 2017, sur la thématique

« Mathématiques et langages »

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour l'édition à venir, et en particulier pour le concours académique de calcul mental. Il se déroulera en amont, afin que la remise des prix se tienne au cours de la semaine des mathématiques, le mercredi 15 mars 2017.

Vous recevrez toutes les informations en temps utile ; entraînez vos classes !

● 13. Le site disciplinaire académique

La plupart des informations signalées dans ce courrier sont disponibles sur le site disciplinaire académique à l'adresse suivante : <https://ww2.ac-poitiers.fr/math>

Nous vous engageons en outre à consulter les rubriques et ressources qui y figurent. En particulier, de nombreux articles publiés ou en cours de publication présentent un certain nombre d'outils favorisant la différenciation, l'accompagnement et le développement de l'autonomie pour tous les élèves dans le cadre de la mise en œuvre du plan national pour le numérique.

Bonne rentrée et bon courage à tous.

Michel DURAND

François LA FONTAINE

Sébastien PEYROT

